



Abidjan, le 21 février 2018

**REF: AO/NAC/CICPI/045IP/2018**

**MADAME/MONSIEUR**

**Objet : Invitation à la 14<sup>ème</sup> conférence trimestrielle de la CI-CPI**

Madame/Monsieur,

La *raison d'État* est un principe d'action politique selon lequel l'intérêt ou la sauvegarde de l'État prime toutes les autres considérations. Ainsi, la *Raison d'État* est invoquée par les gouvernants pour justifier les actes illégaux au nom de l'intérêt public. Ce faisant, la notion de *Raison d'État* suscite des interrogations diverses : vue comme un tremplin de mépris de l'État de droit par certains, elle est montrée comme une transgression judiciaire nécessaire à la survie d'un État, donc d'une nation, par d'autres.

Du reste, en prélude du 20<sup>ème</sup> anniversaire du Statut de Rome, mais aussi au regard du contexte très sensible des futures élections en Côte d'Ivoire, la Coalition Ivoirienne pour la Cour Pénale Internationale (CI-CPI) propose une réflexion sur la thématique de "**Raison d'État et Droits de l'Homme**" au cours de sa **14<sup>ème</sup> conférence trimestrielle qu'elle organise le mercredi 28 février 2018 à Ivotel - Abidjan (Plateau) à 9 heures.**

Madame/Monsieur vu l'engagement votre intérêt pour la promotion des Droits de l'Homme et la Justice, nous serions très honorés de vous compter parmi nous ce jour.

Le thème central sera développé autour de trois sous-thèmes indiqués sur le programme.

Madame/Monsieur, nous vous prions, de bien vouloir accepter nos salutations les plus distinguées,

**Confirmation de présence:** +225 20371110 / 07533080/ 08173289

**P.J. : Programme**

**Le Président**

COALITION IVOIRIENNE POUR LA  
COUR PENALE INTERNATIONALE  
(CICPI)  
BP 1305 Cidex 1 Abidjan 06  
(225) 07 53 30 80 / (225) 67 60 51 72

**Ali OUATTARA**